

Faculté de médecine



FARM3DS CL Diplôme d'études spécialisées en sciences pharmaceutiques (pharmacie hospitalière clinique)



Gestion du programme

FARM Ecole de pharmacie

Responsable académique : Léon Wilmotte et Paul Tulkens

Contact : Annie Celis Tél. 02 764 73 62

E-mail celis@sfar.ucl.ac.be

Le secrétariat est accessible aux étudiants tous les matins de 10h à 12h et les lundis et jeudis de 13h à 14h. Horaire spécifique durant les vacances.

Voir informations utiles sur le site : <http://www.md.ucl.ac.be/pharma/pharmacie-clinique/>

Objectif de la formation

La formation, en une année, prépare spécifiquement à l'exercice de la pharmacie clinique en milieu hospitalier (le but des activités de pharmacie clinique en milieu hospitalier étant d'optimiser la qualité et la rentabilité des traitements des patients hospitalisés). Le programme permet au pharmacien de renforcer ses connaissances et compétences relatives (a) à la pharmacothérapie et à l'usage rationnel des médicaments ; (b) au suivi des prescriptions et au développement de plans de soins pharmaceutiques; (3) à la résolution de problèmes, la prise de décision et la participation efficace dans l'équipe de soins. L'obtention du certificat en gestion de l'antibiothérapie offre un débouché professionnel spécifique pour les pharmaciens en milieu hospitalier.

Conditions d'admission

Accessible aux pharmaciens spécialistes en pharmacie d'hôpital. Pour les pharmaciens d'hôpitaux diplômés à l'UCL avant septembre 2004 et les pharmaciens ayant fait leur spécialisation en pharmacie d'hôpital dans une autre université, un comité de gestion étudiera la nécessité pour ces étudiants de suivre le cours d'introduction à la pharmacie clinique et le cours de pharmacothérapie dispensé dans le DES en sciences pharmaceutiques, orientation pharmacie d'hôpital.

Demande d'admission

Les demandes d'admission sont à adresser au secrétariat de l'Ecole de Pharmacie sur un formulaire délivré par celui-ci. Les demandes sont examinées par la Commission d'admission du troisième cycle et ensuite par le comité de gestion du programme de la formation. L'autorisation ou le refus est notifié au demandeur par le secrétaire académique.

Structure générale du programme

La formation comprend des stages cliniques, un enseignement théorique, des séminaires ainsi que la réalisation d'un mémoire. La durée de la formation est de un an à temps plein.

Contenu du programme

<u>FARM3595</u>	Séminaires de pharmacothérapie[0h+60h] (8 crédits)	Léon Wilmotte
<u>FARM3410</u>	Pharmacocinétique et pharmacie cliniques[30h+30h]	Teresinha Leal, Roger-K. Verbeeck, Pierre Wallemacq (coord.)
<u>ESP3142</u>	Epidémiologie[22.5h+7.5h] (3 crédits)	Yves Coppieters 't Wallant
<u>FARM3594</u>	Notions de pharmacogénomique[15h] (1 crédit)	Vincent Haufroid
<u>FARM9593</u>	Stages cliniques	N.
<u>FARM9594</u>	Mémoire	N.

ULG 3590 Aspects théoriques et pratiques des études cliniques [15h] (1 crédit)

Les **stages cliniques** d'une durée de 6 mois seront répartis dans minimum 2 services cliniques, l'un de médecine interne générale, l'autre étant un service plus spécialisé sélectionné en fonction des disponibilités de l'hôpital et de la demande de l'étudiant. Au cours de ces stages, l'étudiant sera amené à présenter des séminaires de pharmacothérapie en relation avec les traitements des patients hospitalisés dans le service clinique.

Le sujet du **mémoire** sera choisi par l'étudiant en accord avec le responsable du programme. Il pourra s'agir par exemple

- d'une évaluation d'une situation clinique hospitalière pour laquelle le traitement médicamenteux occupe une place importante;
- d'une évaluation de la qualité d'utilisation des médicaments au sein de l'hôpital;
- d'un projet ayant pour but d'évaluer une des tâches cliniques du pharmacien.